

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

LOI N°1/16 DU 17 JUIN 2021 PORTANT RATIFICATION PAR L'ETAT DU BURUNDI DE L'ACCORD DE FINANCEMENT DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES CHAINES DE VALEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE AU BURUNDI (PADCAE-B) ENTRE L'ETAT DU BURUNDI ET LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

PROMULGUE :

**Article 1 :** L'Etat du Burundi ratifie l'accord de financement du Projet d'Appui au Développement Durable des Chaînes de Valeur de l'Agriculture et de l'Elevage au Burundi (PADCAE-B) entre l'Etat du Burundi et la Banque Africaine de Développement (BAD).

**Article 2 :** La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Gitega, le 17 juin 2021

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Jeanine NIBIZI.



REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR L'ETAT DU BURUNDI DE L'ACCORD DE FINANCEMENT DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES CHAINES DE VALEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE AU BURUNDI (PADCAE-B) ENTRE L'ETAT DU BURUNDI ET LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)**

---

Nous, Evariste NDAYISHIMIYE,

**PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI,**

Ayant vu et examiné l'Accord de financement du Projet d'Appui au Développement Durable des Chaînes de Valeur de l'Agriculture et de l'Elevage au Burundi (PADCAE-B) entre l'Etat du Burundi et la Banque Africaine de Développement (BAD) ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses dispositions conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons que ledit Accord est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé ;

**EN FOI DE QUOI**, Nous avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du Sceau de la République.

Fait à Gitega, le 17 juin 2021

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCHELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Jeanine NIBIZI.

